

MAIRIE DE BEVONS
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 34/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, JULIEN Valérie, LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Madame MAZIERE Audrey, Messieurs PIZOIRD Vincent, SCOTTI Patrick

Procuration : Monsieur SCOTTI Patrick à Madame JULIEN Valérie

Convocation et affichage : 24/10/2024

Secrétaire de séance : Monsieur PLAUCHE Régis

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

**OBJET : CONVENTION DE DOMICILIATION DE L'ASSOCIATION « ANIMONS BEVONS »
A LA MAIRIE DE BEVONS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une Association Bevonnoise a été officiellement constituée le 14 septembre 2024 et ayant pour titre « ANIMONS BEVONS ».

Monsieur le Maire présente la convention de domiciliation de cette Association à la Mairie de Bevons.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Valide la convention de domiciliation de l'Association « ANIMONS BEVONS » à la Mairie de Bevons ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 30 octobre 2024,

Le Maire,

Marc HUSER

Le secrétaire

Régis PLAUCHE

